

# Des exemples en France

La ligne Colombiers-Cazouls les Béziers, propriété du Conseil général de l'Hérault, est exploitée en fret par la RDT 13 (régie des Bouches-du-Rhône) qui a remplacé récemment la SNCF suite à un appel d'offres.

La ligne Saint Dizier-Doulevant le Château (38 km), sur laquelle la SNCF avait supprimé le fret en 1991, est devenue propriété de collectivités locales (Syndicat Mixte des Chemins de Fer de Blaise-et-Der de 1992 à 2012, puis Département de la Haute-Marne) : son exploitation a été reprise en 1994, sous le statut d'embranchement particulier, par un exploitant avec 3 salariés ; un trafic annuel de 60 000 tonnes de fret lourd en provenance du Bénélux, de la Moselle et de Paris (soit les 3/4 du trafic de fret de la gare de Saint Dizier) a été ramené au rail, les recettes couvrant les dépenses (l'arrêt du wagon-isolé à Saint-Dizier, sans que l'exploitant ait le temps de se transformer en OFP, a amené l'arrêt du trafic en 2011).

La ligne Saujon-La Tremblade (21 km), abandonnée par la SNCF en 1980, a été reprise de 1984 à 2002 par une association touristique (train des mouettes), rachetée par le Conseil général de Charente Maritime et exploitée par la CFTA, qui a modernisé les installations, puis confiée à une association de bénévoles (Trains et Traction).